



## Actualités statistiques

### **Pays-de-la-Loire entre 2002 et 2003 : évolution des dépenses de médicaments de 6,2 %**

En 2003, pour l'ensemble de la région, les dépenses remboursables de médicaments se sont élevées à 1,029 milliard d'euros, soit une augmentation de 60 millions d'euros par rapport à 2002 (+ 6,2 %). Entre 2001 et 2002, l'augmentation était de 4,6 %, et entre 2000 et 2001, de 10,1 %.

Près de la moitié de cette augmentation (environ 30 millions d'euros) est liée aux dépenses médicalementeuses en rapport avec des affections de longue durée, dépenses qui ont fortement augmenté (+ 10,4 %). La même tendance s'observait les deux années précédentes.

La plus grande part de l'augmentation (47 millions d'euros) est due aux médicaments délivrés en officine de ville, lesquels pèsent pour 93 % du total et ont progressé de 5,2 % en un an. Les médicaments délivrés en établissement hospitalier représentent donc 7 % du total.

Ce taux de 5,2 % résulte d'une modification structurelle de la consommation vers des médicaments plus coûteux (effet : + 3,7 %) et d'un accroissement du

nombre de boîtes consommées (effet : + 1,9 %), alors que le prix des médicaments a globalement légèrement baissé (- 0,5 %). On observe les mêmes constats sur les deux années précédentes.

Dans les officines de ville, sur cent classes thérapeutiques différentes de médicaments, huit expliquent à elles seules plus des trois quarts de l'augmentation des dépenses. L'évolution la plus forte concerne les cytostatiques. Elle s'explique par l'inscription en avril 2003 de deux médicaments anticancéreux très coûteux sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux.

En décembre 2003, à peine 20 % des boîtes de médicaments consommés dans la région des Pays-de-la-Loire ont concerné des médicaments inscrits comme génériques ou comme princeps <sup>(1)</sup>.

Source : « Evolution des dépenses de médicaments entre 2002 et 2003 », UR.CAM des Pays-de-la-Loire, *Les échos stats de l'URCAM des Pays-de-la-Loire*, n° 27, mai 2004 (4 p.).

### **10,1 % de visites à domicile parmi l'activité des médecins généralistes**

Entre 2002 et 2003, dans les Pays-de-la-Loire, la part des visites dans l'ensemble des actes des généralistes (consultations et visites) est passée de 13,9 % à 11,7 %.

Le nombre de visites a baissé de 9,4 %, alors que le cumul des actes (consultations et visites) a augmenté de 7,6 %.

La Mayenne est le département ligérien où la part des visites (10,1 % en 2003) est la plus faible.

Toujours en Mayenne, dans 92,2 % des cas, les déplacements à domicile sont justifiés (93,7 % au niveau régional). Les visites justifiées le sont par des critères médicaux (73 % des cas, contre 76 % au niveau des Pays-de-la-Loire), par des critères environnementaux

<sup>(1)</sup> - Médicaments dont le brevet tombe dans le domaine public. Dès lors, toute copie de sa composition est autorisée.

(19 %, contre 15 % pour la région), enfin par des visites de nuit ou de week-end (7 %, contre 9 %).

Le taux de recours à la visite est plus important dans le sud Vendée, et dans une moindre mesure dans le nord Mayenne et l'extrême ouest de la Vendée. Le canton d'Argentré se distingue par le taux le plus

faible : 4 % alors contre 11,7 % dans l'ensemble des Pays-de-la-Loire.

Source : Union régionale des caisses d'assurance maladie (UR.CAM), *Suivi régional des visites à domicile – Année 2003*, juillet 2004 (6 p.).



## Incivilités

### Moins de courage, plus de sécurité !

D'après les conclusions d'une enquête menée par le Laboratoire de psychologie sociale et cognitive de Clermont-Ferrand, la majorité des individus confrontés à des incivilités en tout genre – crachat, poubelle dégradée, priorité refusée, etc. – hésitent à réagir et/ou ne font rien. Paradoxalement, plus il y a de témoins, moins ils interviennent.

Ce phénomène est expliqué par le chercheur Markus Bauer selon lequel « *c'est le regard de l'autre qui a un effet inhibiteur. Il faut beaucoup d'estime de soi pour intervenir. Par peur du ridicule, mais aussi d'une réponse agressive, on préfère se taire* ». Il poursuit en précisant que « *la passivité génère un sentiment d'impunité chez les jeunes, qui plus tard, basculent parfois dans la délinquance* ».

Sous un angle plus sociologique, la non-réaction individuelle et collective aux incivilités du quotidien,

par « frousse » et inhibition, induit parallèlement une forte demande de recours à la sécurité, au durcissement de la loi, et à la force publique. En d'autres termes, plus les individus restent frileux, passifs, peu courageux et non suffisamment affirmés en tant qu'adultes, plus ils deviennent exaspérés et « délèguent » l'autorité à l'Etat et/ou aux collectivités territoriales, lesquels ne font ensuite que réduire mécaniquement l'espace de liberté du citoyen.

Pour Markus Bauer, il est impossible que le nombre d'incivilités diminue sauf si « *les fautifs suscitent une désapprobation (affirmée) de plus en plus forte chez les passants* ». Le chercheur préconise d'impliquer davantage les riverains en multipliant les comités de quartier, et de lancer des campagnes sur le coût des incivilités.



## Nous avons reçu

**Institut national de la statistique et des études économiques Pays-de-la-Loire (INSEE), *Informations statistiques*.**

- « Moins d'exploitations agricoles mais de plus grande taille », n° 124, août 2004 (1 p.).

**Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Résultats***

- « L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2002 », coll. Société, n° 31, juillet 2004 (15 p. + cédérom).

**Union régionale des caisses d'Assurance Maladie des Pays-de-la-Loire (UR.CAM), *Les échos stats de l'URCAM*.**

- « Approche de la morbidité dans les Pays-de-la-Loire à partir des affections de longues durées de 1999 », n° 15, 2001 (4 p.).
- « Evolution des dépenses de médicaments entre 2000 et 2001 », n° 18, avril 2002 (4 p.).
- « Evolution des dépenses de médicaments entre 2001 et 2002 », n° 24, mai 2003 (4 p.).

### La pensée hebdomadaire

« Cessons de considérer la démocratie comme une valeur acquise, définie une fois pour toutes et à jamais intouchable. (...) Remettons-la en cause dans tous les débats. Si nous ne trouvons pas un moyen de la réinventer, on ne perdra pas seulement la démocratie, mais l'espoir de voir un jour les droits humains respectés sur cette planète. Ce serait alors l'échec le plus retentissant de notre temps, le signal d'une trahison qui marquerait à jamais l'humanité ».

José Saramago (écrivain portugais), « En marge du pouvoir économique, que reste-t-il de la démocratie ? », *Le Monde diplomatique*, août 2004.